



Comité « Pour des transports publics gratuits
Place Chauderon 5 1003 Lausanne www.transportspublicsgratuits.ch

Pour des transports gratuits, écologiques et efficaces

L'urgence climatique actuelle couplée à une situation sociale difficile – liée notamment aux pertes de revenus conséquentes pour de nombreux ménages suite à la crise sanitaire – appelle une réponse ambitieuse pour favoriser une mobilité respectueuse de l'environnement et accessible à toutes et tous dans le canton de Vaud.

Une mesure écologique

La gratuité des transports publics régionaux favorise un report de la voiture vers les transports publics, comme le montrent les expériences de nombreuses villes, dont Dunkerque (France) ou Tallinn (Estonie). Ces expériences montrent une forte augmentation de l'utilisation des transports publics suite à leur gratuité, au détriment de la voiture. Étant donné que l'utilisation de la voiture est responsable de trois quarts des émissions carbone issues de la mobilité, et que la mobilité est responsable d'un tiers des émissions carbone domestiques de la Suisse, la gratuité des transports publics régionaux, combinée avec une volonté politique de continuer à investir dans la qualité des réseaux et des infrastructures, font partie des mesures dont nous avons besoin pour respecter l'Accord de Paris sur le climat. De plus, la réduction du recours à la voiture joue un rôle essentiel dans la lutte contre la pollution atmosphérique, et permet donc également d'améliorer la santé publique. Avec la gratuité des transports publics régionaux dans le canton de Vaud, il s'agit donc de concevoir une écologie durable qui ne passe pas seulement par des taxes punitives souvent inefficaces.

Une mesure sociale

La gratuité des transports publics augmente substantiellement le pouvoir d'achat des personnes qui en bénéficient. D'une part, parce que les usagers financent aujourd'hui près de la moitié des coûts des transports publics. D'autre part, parce qu'en Suisse, les dépenses liées aux transports publics s'élèvent en moyenne à 7,7 % du budget des ménages. La gratuité des transports publics constitue aussi une mesure en faveur de l'inclusion sociale en permettant à tout un chacun de se déplacer librement, notamment pour accéder aux services publics de base.

Une mesure favorable à l'activité économique

Les commerces vaudois ainsi que les lieux culturels et de loisirs bénéficieront de la mise en œuvre de la gratuité des transports publics. Les agglomérations ayant déjà instauré cette mesure tirent un bilan positif du point de vue de l'objectif de redynamiser les centres-villes et de renforcer leur attractivité touristique.

L'Etat de Vaud, qui dégagerait de larges excédents financiers depuis plus d'une décennie, a largement les moyens de financer la gratuité des transports publics, pour un coût d'environ 350 millions de francs par an.